



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour diffusion immédiate

Nouvelle économique

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC !

La famille André ouvre une concession de véhicules entièrement électriques à Trois-Rivières

Trois-Rivières, le 4 mai 2017 - C'est aujourd'hui que la famille André, bien connue en Mauricie par l'entremise de l'entreprise *Pièces d'auto Simon André*, a procédé à l'inauguration d'une première concession automobile ne proposant que des véhicules électriques et hybrides branchables. Cette nouvelle concession a ouvert ses portes au 7050, boulevard Jean XXIII, dans l'ancien garage Acura à Trois-Rivières.

Simon André et ses enfants, Alissa, Dominic et Guillaume, proposent maintenant une nouvelle alternative aux automobilistes québécois. Il s'agit de la première concession de véhicules électriques et hybrides d'occasion et reconstruits, de toutes marques. Les véhicules proviennent d'encans qui ont lieu aux États-Unis, au Québec ou encore en Ontario. Peu importe la provenance des véhicules, ils sont tous assortis d'une garantie. En ce qui concerne les véhicules reconstruits, *Véhicules électriques Simon André* supporte la garantie du concessionnaire.

« Nous sommes très heureux d'offrir à un seul endroit, une grande variété de marques de véhicules électriques et hybrides branchables. Il s'agit d'une belle alternative pour les gens qui souhaitent se procurer un véhicule électrique sans avoir à se déplacer dans plusieurs concessions différentes. De même, nous avons des véhicules exclusifs, qu'on ne retrouve pas encore chez les concessionnaires du Québec, comme la Volkswagen e-Golf ou la VUS Toyota Rav4 EV. Peu importe le besoin du client, nous lui trouverons le véhicule qui lui convient. C'est dans notre mission » exprime Alissa André, directrice commerciale pour la concession *Véhicules électriques Simon André*.

« Depuis que les gens savent que nous exploitons cette nouvelle concession, l'engouement est notable. Il y a un véritable marché pour le véhicule électrique au Québec et se procurer un tel véhicule est de plus en plus accessible. Les gens combinent leur souhait de poser un geste de développement durable concret à leur volonté de réaliser des économies importantes, particulièrement lorsqu'on voit le prix de l'essence grimper sans cesse » ajoute Mme André.

LES AVANTAGES DE ROULER ÉLECTRIQUE

Le gouvernement du Québec, par son « Plan d'action en électrification des transports », souhaite augmenter le nombre de véhicules électriques et hybrides à 100 000 d'ici 2020. De plus, le programme gouvernemental « Roulez électrique » offre des subventions aux gens qui se procurent un véhicule électrique. Plusieurs avantages sont aussi accordés aux utilisateurs de véhicules électriques qui arborent une plaque verte dont : les voies de service réservées, les ponts à péage gratuit (la 25 et la 30), le traversier gratuit ou encore les espaces de stationnement réservés avec bornes de recharge.

FORMATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR PLACE

La clientèle de *Véhicules électriques Simon André* peut bénéficier de l'expertise de techniciens spécialisés en véhicules électriques sur place. Que ce soit pour de la formation, les entretiens et les réparations, après sinistre par exemple, ou encore pour l'ajout de composantes ou d'accessoires, comme la caméra de recul, un système de chauffage adapté ou l'achat d'une borne de recharge, tout est disponible à la concession trifluvienne. Pour tout entretien, la concession prêtera gratuitement un véhicule électrique de courtoisie.

6 MAI 2017 : ESSAI ROUTIER en présence du ministre David Heurtel

La famille André invite la population à un événement familial d'essai routier qui se tiendra le samedi 6 mai de 10 h à 17 h. Pour l'occasion, plusieurs modèles de véhicules électriques seront proposés à l'essai à la clientèle désireuse de se procurer un nouveau véhicule et ainsi de découvrir les avantages de rouler électrique. Des jeux gonflables seront aménagés sur le site pour amuser les tout-petits. Par ailleurs, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confirmé sa présence vers 16 h sur le site.

L'inventaire complet de la concession se trouve sur le site Internet à l'adresse ve.simonandre.ca.

À PROPOS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES SIMON ANDRÉ

Fondée en 2017, *Véhicules Électriques Simon André* est une concession automobile située à Trois-Rivières qui se démarque par son offre de véhicules électriques et hybrides branchables, d'occasion et reconstruits. Il s'agit de la première concession du genre au Québec et elle offre un large éventail de véhicules et plusieurs sont exclusifs au Québec. L'entreprise peut compter sur l'expertise d'une douzaine d'employés.

Propriété de la famille André qui possède également *Pièces d'auto Simon André*, l'entreprise s'est démarquée au cours des années. Notamment, en remportant en 2016 le prix du Développement durable remis par la Jeune Chambre de la Mauricie et en étant finaliste 2016 au Gala Radisson de la Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières dans la catégorie *Nouvelles pratiques d'affaires*. Elle a également obtenu la certification en développement durable de la Ville de Trois-Rivières.

Source :

Alissa André
Directrice commerciale
Véhicules électriques Simon André

Information et gestion des entrevues :

Steve Renaud
BEAUDOIN relations publiques
Bur : 819 840-2829, poste 302
Cell : 819 698-3837
steve@beaudoinrp.com